Makri lance son «entente nationale»

Page 3

GRÈVE DES RÉSIDENTS

Vers une reprise des négociations ?

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6108 - MARDI 12 JUIN 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



REFOULEMENT DES MARCHANDISES ALGÉRIENNES

LES EXPLICATIONS DE DJELLAB ET DE BOUAZGHI

En réaction au tollé provoqué ces derniers jours par l'affaire du refoulement des cargaisons des produits agricoles exportés récemment vers plusieurs pays, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a indiqué avant-hier avoir instruit ses services de collecter toutes les informations nécessaires sur l'affaire du refoulement des pommes de terre, des tomates ainsi que des dattes qui ont fait l'objet de plusieurs opérations d'exportation, en vue d'en connaître les détails et les circonstances.

Page 4





QUADRAGÉNAIRES ET QUINQUAGÉNAIRES ENVAHISSENT LES SITES DE RENCONTRE

150 000 ALGÉRIENNES À LA CONQUÊTE D'UN MARIAGE VIA LE NET

Pour les femmes âgées de plus de 40 ans, la solution est enfin trouvée; il s'agit du mariage par Internet via les sites de rencontre. La conquête bat son plein.

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

3 à 4 signalements reçus par jour en Algérie

LA DÉLÉGUÉE NATIONALE à la Protection de l'enfance, Meriem Chorfi a déclaré hier que l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance recevait quotidiennement via le numéro vert «11-11» entre 3 et 4 signalements de cas d'exploitation économique des enfants.

L'Organe reçoit quotidiennement sur son numéro vert «11-11» entre 3 et 4 signalements concernant l'exploitation économique des enfants, dont certains vendent des produits ou des marchandises sur la route, se trouvant ainsi en situation de danger nécessitant une intervention pour les protéger, a indiqué Mme Chorfi à la veille de la Journée mondiale contre le travail des enfants, célébrée le 12 juin de chaque année.

L'Organe national de protection et de promotion de l'enfance transmis le signalement de cas d'exploitation au Service en milieu ouvert (SMO) relevant du ministère de la Solidarité nationale, constitué d'éducateurs, d'assistants sociaux, de psychologues et de juristes et en charge de la protection sociale des enfants au niveau local, en coordination avec les instances et les institutions concernées par l'enfance, a-t-elle précisé.

Le SMO engage, après confirmation de l'information, un suivi de la situation de l'enfant en danger en amenant la famille à prendre les mesures adéquates pour éloigner l'enfant du danger auquel il est exposé dans un délai fixé. Il veille en outre à fournir, le cas échéant, l'aide nécessaire à la famille de l'enfants concerné, en coordination avec l'instance chargée de la protection sociale, à l'instar des Directions de l'action social.

La loi prévoit de fermes sanctions à l'encontre de toute personne impliquée dans l'exploitation économique des enfants conformément à l'article 139 qui stipule «est puni d'un emprisonnement d'u an à trois ans et d'une amende de 50.000 DA à 100.000 DA, quiconque exploite économiquement un enfant». «La peine est portée au double lorsque l'auteur de l'infraction est ascendant de l'enfant ou le responsable de sa sauvegarde», a rappelé Mme. Chorfi.

Dans ce contexte, Mme. Chorfi a rappelé l'article 2 de la loi 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfance qui stipule qu'un enfant en danger est «l'enfant dont la santé, la moralité, l'éducation ou la sécurité sont en danger ou susceptibles de l'être ou dont les conditions de vie, ou le comportement sont susceptibles de l'exposer à un danger éventuel ou compromettant son avenir, ou dont l'environnement expose son bien-être physique, psychologique ou éducatif au danger».

Soulignant que l'exploitation économique de l'enfant, en l'employant ou en chargeant d'un travail, l'empêche de poursuivre normalement sa scolarité, la Déléguée nationale à la Protection de l'enfance a cité, entre autre cas ou l'enfant est en danger, l'atteinte à son droit à l'enseignement ou son utilisation à des fins de mendicité.

M.D.

GRÈVE DES RÉSIDENTS

Vers une reprise des négociations ?

C'est toujours l'impasse dans la grève des médecins résidents. En dépit des déclarations de bonnes intentions et des gestes de bonne volonté, la situation n'a pas bougé d'un iota. Pourtant, les initiatives ne manquent pas pour tenter de désamorcer ce conflit qui n'a que trop duré.



Avant-hier à Alger, les médecins résidents ont fait état de leur entière disposition à reprendre le dialogue avec les ministères de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Les membres du Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA) ont affiché, lors d'une conférence de presse, leur disposition à poursuivre le dialogue avec les deux ministères de tutelle, déplorant «le silence de ce dernier mois» en dépit de l'annonce de l'intention de reprendre les activités de garde en cas de reprise des négociations.

A cette occasion, le docteur Zahira Afiri, membre du bureau, a appelé à «la nécessité de mettre fin à la grève qui perdure depuis plus de 8 mois», saluant la progression enregistrée dans le dialogue entre le CAMRA et le ministère de la Santé et qui a permis la présentation des propositions des médecins résidents, même si aucune proposition n'a été reçue de la part du ministère de l'Enseignement supérieur.

Pour sa part, le docteur Mohamed Taileb a déploré les conditions posées par les deux ministères pour la poursuite du dialogue, à savoir «la reprise des gardes et du travail», affirmant que «cette méthode ne mènera point au règlement de la crise qui n'a que trop duré pour tout le monde».

S'agissant de la participation aux examens du DEMS (diplôme d'études médicales spécialisées), le Dr. Taileb a déploré les conditions imposées par certains professeurs pour les inscriptions, notamment «l'engagement du médecin résident de ne pas reprendre la grève», qualifiant ces comportements d'illégaux, car l'examen est une évaluation des acquis scientifiques et de formation qui n'a rien à voir avec les revendications socioprofessionnelles.

De son côté, le docteur Hadjeb Meriem a estimé que «le ministère n'a pas respecté le calendrier des examens relatifs à la première année du résidanat et le rattrapage des autres épreuves pour l'obtention du DEMS, compliquant davantage la situation». Prenant la parole à son tour, le docteur Oussama Khadraoui a précisé que l'appel du ministère à la réinscription pour les examens était «illégal», étant donné que les médecins s'étaient déjà inscrits dans les différentes spécialités avant le boycott de ces examens, soulignant que seulement 5% des médecins résidents «n'avaient pas participé à ce mouvement de grève et poursuivent leurs études normalement». Pour rappel, les médecins résidents revendiquent l'annulation du caractère obligatoire du service civil, la dispense du service national, une meilleure formation et la révision du statut du médecin résident.

M.K.

CONCOURS DE RECRUTEMENT AU MINISTÈRE DE L'EDUCATION

740 000 candidats pour 9 000 postes

QUELQUE 740 000 candidats passeront aujourd'hui les épreuves du concours de recrutement pour 8 586 postes pédagogiques et administratifs ouverts par le ministère de l'Education, a indiqué hier le directeur chargé de la formation au sein de ce ministère, Kamel Hamadou.

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, ce responsable a assuré que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour que le concours se déroule dans les meilleures conditions d'équité et d'égalité des chances entre les candidats.

Il a annoncé, par ailleurs, qu'une fois les candidats admis connus, des cycles de formation seront organisés à leur profit, précisant que 80% de ces nouvelles recrues, compte tenu des profils pour lesquels ils auront été retenus, bénéficieront de sessions de formation et que ceux retenus pour occuper un poste d'enseignant d'arabe, de tamazight ou de français suivront pendant une année une formation pédagogique préparatoire.

Il a indiqué que derniers suivront des cours dispensés au sein des instituts de technologie de l'éducation, dont il signale au passage que le ministère n'a pu «récupérer» jusqu'à présent que 28 sur les 60 existant à l'origine.

Il est à rappeler que le nombre de postes à pourvoir sur concours concernant les professeurs d'enseignement primaire est de 3 378 postes, les conseillers d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle de 239 postes, les intendants de 213 postes, les intendants adjoints de 694 postes, les superviseurs de l'éducation de 2 265 postes, les laborantins principaux de 300 postes et les laborantins de 1 407 postes.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, avait affirmé que la méthode de recrutement dans son secteur a permis de satisfaire la demande des wilayas en enseignants de différentes matières et d'éviter ainsi le problème de déficit d'encadrement.

S'agissant du maintien de la plateforme ouverte pour une année entière, la ministre a mis l'accent sur la nécessité de la conjugaison des efforts avec les autorités locales afin d'assurer aux nouveaux enseignants les conditions propices pour rejoindre leurs postes. La ministre de l'Éducation estime que la plate forme numérique de recrutement des enseignants, qui touchera ceux ayant réussi le concours, concernera en premier lieu, les enseignants du primaire. Pour ce qui est des deux autres cycles, à savoir le moyen et le secondaire, elle se terminera officiellement le 31 décembre 2018.

Lynda Louifi

NOUVELLE INITIATIVE POLITIQUE

MAKRI LANCE SON «ENTENTE NATIONALE»

Pourquoi le MSP veut lancer une nouvelle initiative politique d'envergure ? A quoi rime ce projet énigmatique alors que la présidentielle pointe à l'horizon ?



Que peut bien apporter de neuf cette démarche de la part d'un parti, qui prônait depuis son divorce de l'Alliance présidentielle en 2011 une ligne radicale et était à l'origine de la création d'un organe de l'opposition, la fameuse CNLTD (Coordination nationale des libertés et de la transition démocratique) ?

Autant de questions que les milieux politiques et médiatiques ne cessent de se poser depuis que Makri, fraîchement réélu à la tête de son parti, a lancé cette démarche dite de l'entente nationale.

Bien que le MSP évite au maximum, ces jours-ci, de faire de la publicité autour de ce projet, préférant attendre la fin du mois de ramadhan et des fêtes de l'Aïd, son président Makri n'a pas hésité, par contre, à divulguer sur sa page Facebook quelques détails de cette démarche. Selon lui, il s'agirait d'une entente nationale sur une transition politique et économique qui ne pourrait pas dépasser la durée d'un mandat.

Autrement dit, Makri veut que toutes les forces politiques se mettent d'accord, en dépit des différences et des divergences d'approches ou d'idéologies, sur une période transitoire avec une feuille de route bien précise et des objectifs dûment examinés.

Pour cela, il préconise des élections libres, organisées par un organe indépendant et non par le département de l'Intérieur, en vue de constituer un gouvernement d'Union nationale représentatif de tous les courants et légitime.

C'est ce gouvernement, ayant cette crédibilité électorale et politique, qui assumera en toutes circonstances le lancement des réformes économiques et politiques dont le pays a besoin.

Selon l'analyse de Makri, l'Algérie vit une situation de crise qui va crescendo et risque de provoquer des «dislocations» graves dans la cohésion nationale et des «fissures» dans sa stabilité.

Pour cela, il faudra former un cabinet exécutif légitime et acceptable, capable de lancer les chantiers urgents, comme les batailles économiques et sociales, en s'extirpant du système rentier basé sur la mono-exportation des hydrocarbures.

Ce gouvernement, issu de cette entente, devrait également relancer les réformes politiques, comme la refonte des lois électorales et des partis, des législations sur les associations et les syndicats et les codes d'organisations touchant aux collectivités locales et aux Assemblées populaires (APC, APW et APN).

Selon les assertions du MSP, le gouvernement actuel est victime des contradictions qui le minent depuis longtemps, et n'a ni la volonté d'engager ces fameuses réformes nécessaires ni la solidarité politique adéquate. D'où pour Makri d'aller vers cette entente nationale, seule issue pour sauver le pays de la déroute économique et des crises sociales.

C'est ainsi qu'il préconise de déclencher une série de rencontres avec les partis politiques et des personnalités nationales en vue de les convaincre de la justesse de ce projet. Aucun courant n'est exclu. Pratiquement toutes les formations politiques sont concernées.

Une entreprise difficile, voire impossible, et qui risque de prendre du temps. Pour certains observateurs, ce projet d'entente nationale ressemble, à bien des égards, à l'éphémère projet du «consensus national» lancé par le FFS et dont plus personne n'en parle. Mais, pourquoi en ce moment Makri change de ton et de discours et se lance dans une initiative qui a peu de chances d'aboutir ?

Car, on voit mal comment le FLN, qui roule pour un objectif bien précis, celui du 5eme mandat du président Abdelaziz Bouteflika, accepterait une telle feuille de route qui ne cadre point avec sa stratégie. Même topo pour le RND, qui semble avoir son propre projet politique à l'horizon 2022. A moins que les bouleversements de l'été qui arrive n'apportent leurs propres réponses.

M. Kouini

IL SERA PRÉSENTÉ À LA PLÉNIÈRE LE 18 JUIN

L'opposition zappe le projet de loi de finances complémentaire

LA CLASSE politique, toutes tendances confondues, a superbement ignoré le contenu du projet de loi de finances complémentaire 2018 présenté dimanche dernier devant la commission des finances, avant d'atterrir le 18 juin prochain d'abord à l'APN et ensuite au Sénat, une semaine plus tard. Pourtant, ce projet de texte suscite au sein des citoyens une certaine méfiance du fait des mesures et les taxes élevées imposées aux produits importés et qui se répercute sur les prix de vente impactant ainsi et douloureusement le pouvoir d'achat du citoyen.

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, qui a présenté le projet de loi de finances complémentaire devant les membres de la commission des Finances et du Budget de l'Assemblée nationale, a indiqué qu'»il a été proposé l'institution d'un droit additionnel temporaire» à percevoir en plus des droits douaniers, et dont le taux sera fixé entre 30% et 200% applicable aux opérations d'importation de produits destinés à la consommation. En termes plus clairs, les produits coûteront encore plus cher en plus de leur rareté sur le marché national.

Le ministre a expliqué cette hausse par la protection de la production nationale et par le renflouement des caisses du Trésor, mise à mal par de mauvaises politiques depuis vingt ans. Il a déclaré à ce propos, que les filières de la production nationale «souffrent» de la concurrence directe des importations considérables, dont «certaines bénéficient des mesures de subvention dans le pays d'origine» et entrent généralement le marché algérien à travers «le système d'achat par franchise des droits douaniers», qui impacte lourdement l'économie nationale, soutient-il. Le ministre a tenté d'atténuer un tant soit peu les inquiétudes et les craintes du citoyen en indiquant que «le droit d'exonération ou de réduction des droits, impôts et taxes, mis à part la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) appliquée aux produits manufacturés entrant dans le cadre des activités industrielles naissantes « ou revêtant «une importance économique», ainsi que pour le partenariat. Raouya a expliqué que ce cadre juridique porte préjudice aux opérateurs économiques qui «se tournent vers l'acquisition de leurs équipements car obligés de supporter la TVA sans avoir la possibilité de la récupérer puisque le produit fabriqué ayant été acheté se trouve exempté de la TVA». Cette taxe additionnelle provisoire de sauvegarde en matière de commerce extérieur mis en place concerne uniquement les marchandises produites localement, car le système des licences a instauré «un monopole sur le marché», selon le président de la commission finances à l'APN, M. Torche.

Selon ce dernier, l'importation «sera désormais libre après la promulgation de ce projet». Enfin, concernant les autres avantages supplémentaires jugés largement incitatifs, Raouya a précisé qu'ils «restent maintenus et sans aucun changement». Quant à la mesure concernant l'exonération de la TVA accordée au titre de la commercialisation des véhicules fabriqués localement, elle «visait à rendre les véhicules fabriqués en Algérie plus compétitifs» en termes de prix par rapport aux véhicules importés, a précisé Raouya. Le projet de cette loi de finance complémentaire sera débattu à partir du 18 juin. Par ailleurs, le président de l'APN, Said Bouhadja, a décidé de reporter à la prochaine session parlementaire, qui s'ouvrira le 2 septembre, le projet du règlement intérieur. Le texte sera revu avant sa présentation en plénière. Il est reproché au projet en question sa non-conformité aux dispositions de la Constitution amendée en novembre 2016, notamment dans son article 114 ayant trait à la place réservée à l'opposition dans les instances élues. Bouhadja avait souhaité que le projet soit adopté à la fin de l'actuelle session parlementaire, qui se termine début juillet.

Hocine Adryen

IL CONCERNE LE PÉRIMÈTRE GAZIER DE TABANKORT À ILLIZI

Signature d'un contrat entre Sonatrach, Total et Repsol

UN CONTRAT de recherche et d'exploitation de gaz sur le périmètre de Tin Foye Tabankort (Illizi) a été signé hier à Alger entre la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach, Total (France) et Repsol (Espagne).

Le document a été signé par le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, le président de l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Arezki Hocini, pour la partie algérienne, et le P-dg de Total, Patrick Pouyanne, et le Directeur général de Repsol Algérie, Didier Wloszczowski, pour la partie étrangère.

D'une durée de 25 ans, ce contrat prévoit la réalisation d'un programme additionnel estimé à 324 millions de dollars et financé à hauteur de 51% par Sonatrach, de 26,4% par Total et de 22,6% par Repsol, a indiqué l'administrateur de l'Association Sonatrach-Total-Repsol, Mahfoud Amamra.

Ce programme additionnel de développement permettra de maintenir la production du champ de Tin Foyé Tabankort (TFT-Bloc 238), qui s'élève actuellement à plus de 80.000 barils équivalent pétrole/jour (bep/j), pendant six ans, soit trois milliards de m3/an de gaz, et de récupérer des réserves additionnelles d'hydrocarbures estimées à plus de 250 millions de bep dont 29,2 milliards de m3 standards de gaz sec.

A cet effet, cette association entre les trois partenaires prévoit de réaliser un programme de travaux additionnels comprenant notamment le forage de onze nouveau puits, l'installation d'une unité de compression de basse pression en amont de l'usine et l'optimisation du réseau de surface et de fonctionnement de l'usine.

Intervenant lors de la cérémonie de signature, le P-dg de Sonatrach a avancé que la conclusion de ce nouveau contrat «va nous permettre de mieux valoriser nos réserves, ce qui est l'un des objectifs affichés de la Stratégie Sonatrach 2030 (SH 2030)».

«Nous sommes heureux de renforcer le partenariat historique qui lie Sonatrach à Total et Repsol sur le champ TFT où nous travaillons main dans la main depuis 1996», a-t-il ajouté. Intervenant lors de cette cérémonie, le Directeur général de Repsol Algérie a rappelé que ce champ produisait déjà depuis plus de 19 ans, et ce, grâce à la coopération des trois compagnies signataires du contrat et à leur professionnalisme.

Rappelant que le groupe Repsol exerce en Algérie depuis 1973, il a émis l'espoir que cette compagnie «reste encore pour de nombreuses années pour lancer de nouveaux projets».

Sonatrach, Farid Djettou. Ce programme additionnel de développement permettra de maintenir pendant une durée de 6 ans la production actuelle du champ de Tin Foyé Tabankort (TFT-Bloc 238), établie à plus de 80 000 barils équivalent pétrole par jour, représentant 3 milliards de mètres cube de gaz par an. Le programme additionnel permettra également de récupérer des réserves additionnelles d'hydrocarbures estimées à plus de 250 millions de bep dont 29,2 milliards de m3 standards de gaz sec.

M. D.

SUITE AU REFOULEMENT DES MARCHANDISES ALGÉRIENNES

LES EXPLICATIONS DE DJELLAB ET DE BOUAZGHI

Le tollé provoqué ces derniers jours par l'affaire du refoulement des cargaisons des produits agricoles exportés récemment vers plusieurs pays ne paraît susciter qu'une faible réaction auprès du gouvernement.





C'est le ministre du Commerce, Saïd Djellab, qui a indiqué avant-hier avoir instruit ses services de collecter toutes les informations nécessaires sur l'affaire du «refoulement des pommes de terre, des tomates ainsi que des dattes qui ont fait objet de plusieurs opérations d'exportation, en vue d'en connaître les détails et les circonstances. A l'issue d'une séance d'audition devant la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux mesures contenues dans le projet de loi de finances complémentaire 2018, Djellab a fait remarquer que beaucoup d'encre a coulé sur ce sujet. «Il y a quelques informations qui ont été relayées par la presse à ce propos «, a-t-il poursuivi, précisant qu'en ce qui concerne les destinations de la marchandise, il s'agit du Canada, de la Russie, de la France et du Qatar.

Banalisant le fait, le ministre du Commerce estime que « de petites opérations de refoulement peuvent se produire». Cependant, l'exportateur doit être au courant de toutes les procédures exigées dans le cadre d'une opération d'exportation, y compris les exigences du marché vers lequel il souhaiterait exporter sa marchandise, a-t-il expliqué.

Il a souligné, de ce fait, que la stratégie nationale des exportations, en cours de préparation, prévoit plusieurs solutions aux problèmes relatifs à l'accompagnement des exportateurs.

Il a fait savoir dans la foulée qu'il conduira un groupe de travail chargé de la vulgarisation et de l'exportation des fruits et légumes, comme il a été recommandé lors des assisses nationales de l'agriculture qui se sont tenues en avril dernier. La vision issue de cette démarche sera, poursuit-il, introduite dans la stratégie nationale des exportations.

Djellab a relevé que dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie, qui a connu jusqu'à présent l'organisation de trois consultations, une quatrième consultation est prévue le 25 juin en cours pour parvenir à une vision globale sur le développement des exportations hors hydrocarbures. Elle sera suivie en juillet de l'élaboration d'une feuille de route pour la diversification des exportations, déclare-t-il Il a rappelé en outre que « huit secteurs concernés ont été définis, dont l'agriculture, en attendant le lancement d'un plan quinquennal pour le développement des exportations en octobre prochain «. Par ailleurs, le ministre a révélé l'exportation avant-hier d'une grande quantité de pommes de terre vers les Emirats arabes unis, sans donner des détails supplémentaires.

En tout cas, au moment où le gouvernement prône la diversification des exportations hors hydrocarbures et parle de l'élaboration d'une stratégie nationale pour ce faire, le ministre du Commerce minimise la gravité de la chose, une réaction soutenue par le ministère de l'Agriculture. Ce dernier a indiqué dans un communiqué diffusé hier que son département est chargé d'encadrer les opérations d'exportations des produits agricoles en veillant à ce qu'ils répondent aux normes phytosanitaires exigées par le pays d'importation.

La même source explique que ses services ont simplifié les procédures de contrôle en réalisant les prélèvements des échantillons sur sites au niveau des plate-formes d'exportation des wilayas exportatrices. Durant l'année 2018, les seules notifications ont concerné deux opérations d'exportation de dattes et de boissons gazeuses vers le Canada, pour cause de non-traitements de palettes en bois d'emballage et non pour des raisons phytosanitaires.

Aziza Mehdid

LORS D'UNE JOURNÉE OUVERTE SUR L'ARH

Guitouni déterminé à lutter contre la bureaucratie

C'EST LORS d'une journée portes ouvertes sur l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), organisée au siège du ministère, que Mustapha Guitouni, ministre de l'Energie, a affirmé sa détermination à mettre fin à la bureaucratie au sein de son département.

C'est un nouveau souffle que le ministre veut donner à son ministère, en y effectuant une informatisation générale, mettant ainsi fin à la bureaucratie, qui est souvent perçu comme étant un frein au développement des administrations. Il affiche la détermination de son département à lutter contre ce mode de gouvernance qui gangrène les administrations. «Nous sommes en train de détruire la bureaucratie», fait-il savoir et ce, en optant pour la modernisation de son département. Cette démarche mettra fin, selon le ministre, à des files d'attente des opérateurs devant le ministère et réduira aussi le délai de traitement des dossiers. «Les gens doivent savoir que c'est un ministère transparent qui veut aller vers la modernité», souligne-t-il.

La modernisation est aussi, selon lui, un élément très important pour la Sonatrach. Elle permet, explique-t-il, de mettre cette société au diapason de ses similaires étrangères. «Pour être au top 5 des entreprises, il faut se moderniser et aussi investir à l'étranger», précise-t-il. L'intervenant a en outre indiqué la préparation d'un avant-projet de loi sur le nucléaire, qui est en phase d'examen au niveau du ministère. «Cet avant-projet de loi, préparé à travers le Commissariat à l'énergie atomique (COMENA), est soumis aux différents secteurs pour recueillir leurs avis, et il sera ensuite présenté devant le gouvernement», explique-t-il.

Une loi qui intervient dans le cadre de la préparation pour l'exploitation de l'énergie nucléaire à travers son introduction parmi les ressources énergétiques de l'Algérie à l'horizon 2030-2050. Il était aussi question de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, dont l'élaboration, rappelons-le, est confiée à un bureau étranger. Guitouni répond aux détracteurs de cette décision en disant que «c'est une loi qui engage tout le pays, chose qui nécessite sa bonne préparation. Il est tout à fait normal de soumettre l'élaboration de cette loi aux spécialistes, chose qui se fait dans tous les pays», justifie-t-il. Il a toutefois signalé l'intégration et l'association de spécialistes algériens dans la préparation de cette loi stratégique, en rassurant sur la sauvegarde des intérêts de l'Algérie et ceux des opérateurs aussi. Le ministre n'a pas omis de répondre à certains experts, qui avertissent sur une fin proche des ressources du pays, en disant que «seulement 30% du territoire des gisements sont exploités».

Pour ce qui est de cette rencontre consacrée à la présentation des activités de l'ARH (activité contrôle technique, activité régulation économique, activité transports par canalisation des hydrocarbures et activité hygiène sécurité et environnement), le ministre estime qu'elle revêt une grande importance. L'objectif étant de mettre en exergue le rôle de cette agence dans l'accompagnement des investisseurs et des opérateurs dans le domaine des hydrocarbures.

Lilia Ait Akli

PRÉSIDENTIELLE AU MALI

GRAND ENGOUEMENT PRÉÉLECTORAL

L'élection présidentielle prévue le 29 juillet prochain au Mali suscite l'engouement de la classe politique, qui ne cesse de mobiliser ses états-majors et les sympathisants, en attendant la validation des candidatures définitives en prévision de cette échéance électorale.



Ils sont, à ce jour, 29 prétendants à faire acte de leur candidature auprès de la Cour constitutionnelle, instance habilitée à statuer sur les dossiers de candidatures sur fond d'attente parmi les différents partis politiques et groupes d'indépendants.

Selon le chronogramme établi par les autorités compétentes la campagne électorale, pour le premier tour, débutera le 7 juillet prochain, alors que des manifestations et actions réclamant la transparence et la régularité du vote ont eu lieu récemment mobilisant des milliers de citoyens. Un deuxième tour est prévu pour le 12 août dans le cas où aucun candidat ne l'emportera au premier tour du scrutin.

Avant la clôture de l'opération de dépôt de candidatures, prévue le 29 juin, plusieurs personnalités politiques ont déjà annoncé officiellement leurs candidatures.

Le président sortant, Ibrahim Boubacar Keita, figure parmi les prétendants, déclarant le 28 mai dernier son intention à briguer un second mandat à la tête du pays afin de renouveler, comme le souligne-t-il, «le contrat de confiance avec le peuple malien».

Dans la même course se trouve un potentiel candidat, qui avait eu à prendre part à deux précédentes élections présidentielles (2002 et 2013), en l'occurrence Soumaïla Cissé, représentant de l'Union pour le renouveau démocratique (URD) et «leader de l'opposition», comme le qualifient les observateurs.

C'est devant des milliers de partisans réunis dans le grand stade de Bamako qu'il avait annoncé le 12 mai dernier sa candidature.

Ancien président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) de 2004 à 2011, M. Cissé a le soutien d'une trentaine de partis politiques maliens et plus de 200 associations regroupées au sein d'une plateforme.

L'ancien premier ministre, Moussa Mara, à la tête du parti Yéléma est également sur la liste des postulants, pour la seconde fois après sa participation à la présidentielle de 2013 où il avait obtenu 1,5 % des voix.

Le Dr. Oumar Mariko, chef du parti Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (SADI) et Choguel Maiga, président du Mouvement patriotique pour le renouveau (membre de la mouvance présidentielle) devront aussi vivre leurs 4e expérience dans la course présidentielle, pour laquelle ils comptent défendre la «bonne gouvernance» et «le renouveau de la classe politique».

Face à ces anciennes figures de la vie politique malienne, de nouveaux candidats issus de divers horizons entrent en lice et sollicitent pour la première fois le suffrage des Maliens.

Parmi ces prétendants, on peut citer Mohamed Aly Bathily, ex-ministre de la Justice, des Affaires foncières et de l'Habitat et Hamadoun Touré, ancien directeur de l'Union internationale des technologies (UIT).

Ont également fait part de leur intention de se porter candidats, Aliou Boubacar Diallo, chef d'entreprise, Khalifa Sanogo, maire de Sikasso, Moussa Sinko Coulibaly, officier de l'armée malienne, démissionnaire pour se consacrer à la politique et Modibo Koné, ancien PDG de la filière coton de la compagnie malienne de développement des textiles (Cmdt).

Selon la loi malienne, chaque candidature doit avoir le parrainage de 10 députés ou de 5 conseillers municipaux par région. L'enregistrement des candidatures avait commencé le 30 mai 2018.

Des sources médiatiques maliennes ont considéré que cette exigence constitue «un véritable casse tête». Ce qui fait que les candidats ne se bousculent pas aujourd'hui devant la Cour constitutionnelle pour déposer leur dossier en raison des choix préalables des parlementaires et élus ayant déjà pris leur décision pour ce parrainage. Beaucoup parmi ces postulants qui n'ont pas de députés à l'Assemblée nationale le risquent donc d'abandonner la course avant de l'avoir entamée. Certains pour remédier à cet obstacle auraient opté pour un candidat unique, dans le cadre d'alliances politiques et électorales.

C'est dans cet esprit que vient de naître la «Convention des Bâtisseurs» regroupant sept partis politiques maliens soutenant une candidature unique.

Par ailleurs, sur le plan logistique et conditions d'organisation du scrutin, la Commission sécurisation des élections relevant du ministère de la Sécurité Intérieure et de la protection civile du Mali a affirmé avoir pris toutes les dispositions nécessaires.

La Commission travaille avec les corps constitués (gendarmerie, garde nationale et police) et en présence des membres de la MUNISMA.

Pour mieux sécuriser le scrutin, plus de 11.000 éléments seront déployés à travers le pays aidé par les Forces armées maliennes (FAMA) renforcées par 900 véhicules, en plus d'autres moyens logistiques appropriés pour le bon déroulement des opérations de vote.

R. I.

SELON UN RAPPORT DE LA FAO

Les conflits et le climat aggravent l'insécurité alimentaire

LES APPROVISIONNEMENTS alimentaires mondiaux restent globalement abondants mais les conflits et les mauvaise conditions climatiques continuent d'aggraver l'insécurité alimentaire, selon un rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) publié sur son site web.

Le rapport de la FAO sur les Perspectives de récoltes et la situation alimentaire, indique que de plus en plus de pays ont besoin d'une aide alimentaire externe en raison de conditions climatiques défavorables.

Cette liste compte maintenant 39 pays, soit deux pays de plus (Sénégal et Cap Vert) dans le dernier rapport publié en mars.

Après une saison de cultures médiocre, selon les estimations, 35% de la population cap-verdienne aura besoin d'une aide alimentaire, même si ces chiffres sont appelés à chuter de plus de moitié en début d'été avec le début des pluies saisonnières.

De mauvaises conditions pastorales dans plusieurs régions au Nord du Sénégal devraient contribuer à faire augmenter le nombre de personnes ayant besoin d'aide.

Ils seraient ainsi au nombre 750. 000, selon le rapport trimestriel produit par le système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO (SMIAR).

La persistance des conflits et les chocs climatiques défavorables contribuent à l'aggravation de l'insécurité alimentaire. Ainsi, tous les pays sont restés sur la liste qui comprend 31 pays en Afrique et sept en Asie, sans oublier Haïti.

Les guerres civiles et l'insécurité en Afrique et au Moyen-Orient ont contribué à faire grimper les niveaux de faim, poussant également des millions de personnes à se déplacer, faisant pression sur les pays voisins et empêchant les agriculteurs de cultiver leurs champs.

Les pluies insuffisantes ont eu des répercussions sur les perspectives liées à la production céréalière en Amérique du Sud et en Afrique australe.

D'après le rapport, les conditions climatiques défavorables représentent également un lourd fardeau pour les éleveurs en Afrique de l'Ouest.

R. I.

SOMMET HISTORIQUE TRUMP-KIM JONG

OPTIMISME ET EXPECTATIVE

LES DISCUSSIONS entre Washington et Pyongyang «avancent rapidement» à la veille du sommet historique entre le président américain Donald Trump et le dirigeant de la Corée du Nord Kim Jong Un, a déclaré hier à Singapour le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo.

«Je suis très optimiste quant aux chances de réussite» de la toute première rencontre entre le président américain et le dirigeant nord-coréen, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse.

Il a affirmé que les Etats-Unis étaient prêts à apporter à la Corée du Nord, en échange de sa dénucléarisation «complète, vérifiable et irréversible», des «garanties de sécurité uniques, différentes» de celles proposées jusqu'ici.

Donald Trump et Kim Jong Un étaient engagés lundi dans les ultimes préparatifs à la veille de leur sommet historique, pour lequel le président américain affiche sa confiance et une forme d'impatience. «Je pense que cela va très bien se passer», a-t-il déclaré à l'occasion d'un déjeuner de travail avec le Premier ministre singapourien Lee Hsien Loong.

«Heureux d'être à Singapour, excitation dans l'air!» avait tweeté un peu plus tôt le locataire de la Maison Blanche, qui s'est entretenu au téléphone avec le président sud-coréen Moon Jae-in et le Premier ministre japonais Shinzo Abe. Le tête-à-tête entre les deux dirigeant américain et nord-coréen, inimaginable il y a quelques mois lorsqu'ils étaient engagés dans une surenchère verbale faisant craindre le pire, est prévu ce matin dans un hôtel de luxe de la cité-Etat asiatique.

A la veille du sommet, l'équipe Trump s'est employée à donner une image encourageante des négociations sur lesquelles la partie nord-coréenne est resté absolument muette. Le président de la Corée du Sud Moon Jae-in a aussi exprimé sa confiance sur la rencontre de mardi, tout en appelant à éviter les attentes démesurées. «Même si le dialogue entre les deux démarre sur les chapeaux de roue, il faudra probablement un dialogue de long terme, qui pourrait prendre un an, deux ans voire plus pour résoudre totalement les questions sur la table», notamment la dénucléarisation, a-t-il souligné. Dans un compte-rendu du déplacement de l'homme fort de Pyongyang à Singapour, l'agence nord-coréenne KCNA a évoqué l'avènement d'une «ère nouvelle», confirmant que la dénucléarisation mais aussi «un mécanisme de maintien de la paix permanent et durable dans la péninsule coréenne» seraient au menu du sommet.

R. I.



PAR CHEICH TAHAR BADAOUI

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE

FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE



C'est donc sur cette triple base de la vitesse, du gigantisme et du global, symbole de la recherche scientifique, sans bornes ni limites, qu'est fondée la Mondialisation, ce prêtre de malheur qui ne cesse de prêcher le monothéisme du marché ; oui, ce crime devenu religion du siècle. L'on appelle alors développement, une croissance économique sans fin, produisant de plus en plus et de plus en plus vite, n'importe quoi, utile, inutile, nuisible ou même mortel, comme les armements ou la drogue et non pas le développement des possibilités humaines, créatrices de l'homme et de tout homme.

Dans une telle dérive, s'impliquent mutuellement le chômage de ceux qui ne peuvent plus produire parce que les deux tiers du monde ne peuvent plus consommer, même pour leur survie, et l'immigration des plus démunis. Ce n'est que le passage du monde de la faim à celui du chômage et de l'exclusion ; oui, un monde où le riche s'enivre davantage des fruits du profit et du pouvoir, souffrant de la dyspepsie de la richesse et où le pauvre s'engouffre de plus en plus dans la maladie, l'ignorance et la misère. Malheureusement, nul ne vient à son secours, encore moins, pour le libérer de ce joug, et s'il se trouve, ce n'est que pour l'exploiter encore davantage, sans dignité aucune, ni scrupule, et sans aucun sens d'humanisme.

L'erreur d'aiguillage fût commise, il y a cinq siècles, lorsque avec la faim de l'or et l'ivresse de la technique pour la domination de la nature et des hommes, est née une vie sans but, une véritable religion des moyens qui arrive aujourd'hui à son terme : « le Monothéisme du marché «, générant une polarisation croissante de la richesse spéculative, sinon maffieuse, d'une minorité gouvernante, et de la misère des multitudes, voire même un chaos sans fin et sans mesure dont les Maîtres se dressant en meilleurs conseillers, nous recommandent de nous adapter sans discussion, et sans comprendre, à ce monde nouveau sans hommes, ou aux hommes sans projets ni finalité humaine, alors qu'une véritable renaissance, ou même une simple survie de l'humanité, exige non pas une adaptation à ce destin cruel de mort, mais une rupture radicale avec lui.

En vérité, l'extermination des populations entières innocentes en Amérique, en Afrique, en Australie, jadis, et aujourd'hui, en Palestine, en Irak, aux Philippines, en Tchétchénie et ailleurs, le commerce des esclaves, la vente des enfants en bas âges, la traite des blanches, ne sont que des manifestations de cette mondialisation, se passant de tout commentaire.

Ce monde désarticulé vivant dans les fins fonds de la souillure mondialiste n'est autre que le produit de la déviation de l'homme moderne, se prenant pour le divin, connaissant tout et pouvant tout, de la bonne direction que le Seigneur, Gloire à Lui Seul, lui a choisie et a préféré la « Qibla « de l'Impérialisme mondial. En s'adressant au Prophète, Salut Divin Sur Lui, Dieu l'invite avec tous les honneurs à se prémunir contre les dangers d'une quelconque déviation en ces termes : « Tiens-toi debout, en vrai « han if « qui professe la religion primordiale, la religion naturelle, celle que Allah a inscrite au cœur de tout homme. C'est un don universel et immuable que Dieu a fait à Ses créatures. Telle est la vrai religion, mais la plupart des hommes ne savent pas. « (Sourate dite « Les Romains « ou dite « Ar roum « Verset 30).

Le problème du Prophète, Salut Divin Sur Lui, est donc de montrer comment l'homme peut participer à cet acte de création d'un monde toujours en naissance, acte de Dieu dont le Saint Coran révèle qu'Il ne cesse de créer. Ainsi, nous ne pouvons connaître notre Seigneur, encore moins nous élever aux sphères de Son Amour qui mérite agrément d'ici-bas et dans l'Au-delà, que par les signes de Son action : qu'il s'agisse du monde visible, de la nature, des évènements de l'histoire des hommes, ou des révélations de Ses Prophètes. La vision dynamique du monde dans le Saint Coran découle de cette incessante action créatrice de Dieu. Il est « le Vivant «, « le Créateur par excellence, Celui qui ne cesse de créer. « Celui « qui Est présent en chaque chose nouvelle «. Cette création continuée, maintient en existence toute chose. Contrairement à la Genèse (II – 2), « Il ne connaît ni cesse, ni repos «. « Il commence la Création et la recommence. «. La dynamique des cellules au sein de tout organisme vivant en est la preuve tangible, attestant de la Présence infinie et indéfinie de l'Etre suprême, Omniscient et Omnipotent, Gloire à Lui Seul ; oui une Présence en nous-mêmes, plus près de nous que notre veine jugulaire, tel que le précise le Verset 16 de la Sourate dite « Kaf «, oui, une Présence échappant aux temps et à l'espace, lesquels restant au service de l'homme pour l'accomplissement de sa mission.

La chari'a coranique nous donne ainsi les principes directeurs d'une indispensable recherche de moyens d'une modernité, autre que celle de l'Occident, et nous indique la vraie «Qibla « vers laquelle, l'humanité entière se doit désormais, de s'orienter… Cette recherche, dont les grands juristes du passé nous ont donné l'exemple, en faisant l'effort nécessaire pour résoudre les problèmes de leur temps, nous responsabilise tous, à plus d'un titre, chacun en ce qui le concerne, à en faire autant, à l'effet de contribuer à la solution de nos problèmes contemporains, grâce à un Islam vivant, joignant le temporal au spirituel, un Islam de modération, prêchant le juste milieu, et répondant en même temps aux besoins du corps et de l'esprit, un Islam qui s'enrichit d'abord de son intérieur par la réflexion critique de ses adeptes sur le développement des sciences, et de ce fait même, passer d'une société fondée sur le profit (monothéisme du marché) à une société fondée sur des valeurs qui ne seraient guère des valeurs marchandes.

Ce devoir majeur exige des Musulmans, une lecture critique du Saint Coran, c'est-à-dire à la fois historique des convictions dans lesquelles le Verset est « descendu « et avec quel objectif, afin de l'appliquer dans les conditions nouvelles de l'heure, utilisant un autre langage pour en réaliser les fins éternelles et également une lecture allégorique c'est-à-dire en n'oubliant jamais la transcendance de Dieu, sans commune mesure avec l'homme, et ne lui parlant que par parabole comme l'homme ne peut l'évoquer que par métaphores.

En d'autres termes, deux règles doivent être observées à savoir :

1°) Toute renaissance à la fois politique et spirituelle de l'Islam exige une lecture nouvelle du Saint Coran, Livre céleste, expliquant les mystères et les secrets de la Création de l'Univers et les vérités scientifiques y afférentes qui s'y trouvent et que les Savants de toutes les époques et de toutes les générations découvrent de jour en jour jusqu'à la fin des temps.

Cette lecture, appréhendée par celle de l'Univers, doit être libérée des commentaires desséchés et desséchant des Ulémas officiels, en mettant en exergue, le caractère miraculeux de ce Livre sacré, dans tous les domaines de la vie et notamment dans les sphères de la Science au diapason des efforts des Savants et de la recherche scientifique. Ce qui nécessite la création d'institutions spécialisées, s'ajoutant à celles existantes, mais surtout, l'investissement de capitaux, et l'appel de nos chercheurs émigrés en Métropole ; tous, orientés désormais vers la recherche d'une nouvelle science, celle qui permettra à l'homme en sa qualité de Vicaire de Dieu, de faire régner sur terre, la paix, l'égalité et la justice entre les hommes.

2°) Le problème de la modernité ne doit pas être abordé à partir d'une idéologie occidentale, dite « moderne « excluant les problèmes des fins dernières de l'homme, et réduisant la raison à la recherche exclusive des moyens techniques de la puissance et de la richesse, principe de son colonialisme militaire, économique et culturel.

L'effort de renaissance de l'Islam qui fût tenté au cours du XIXème siècle, et dans la première moitié du XXème, pourrait être pris pour exemple. En effet, un grand mouvement de réforme commença avec le Célèbre Al Afghani (1838 – 1897). Ce leader de la pensée musulmane, n'empruntait rien à l'Occident sauf sa technologie. Mais sur le plan spirituel, celui des finalités, son retour aux sources n'était pas un retour à la tradition des fouqaha des siècles derniers, mais un retour au Saint Coran lu avec les yeux d'un homme du XIXème siècle.

Cette nouvelle lecture de ce Livre céleste, ouvrit la possibilité d'une régénération : « Allah, disait-t-il en citant le Verset coranique 11 de la Sourate dite « Ara'd « ou dite « Le Tonnerre « : « en vérité, ne modifie point l'état d'un peuple tant que ses individus qui le composent ne modifient pas ce qui est en eux-mêmes. «. Cet Imam, que Dieu agrée son âme, en dépit de l'entêtement de ses contemporains traditionnels et islamistes bornés, dérangés par la réforme pour mille et une raison, inspira toute une lignée de réformateurs tels Rachid Ridha, Mohammed Abdou, Ibn Badis, Ibn 'Alioua et d'autres disciples encore, qu'on ne peut énumérer.

Les efforts déployés par les Chevaliers de la Renaissance, ne doivent aucunement s'arrêter mais sous des visions nouvelles afin de faire face à l'invasion de cette mondialisation du capitalisme, qui produit une laïcité outrancière, une mondialisation qui empêche d'harmoniser la logique de la raison et les questions du sens, notamment dans la prospective religieuse, alors qui la modération en Islam reste sans équivoque le résultat de l'harmonie entre la raison, l'expérimentation, le langage des sens et le transcrit ou le transmis.

Ce qui est plus grave encore est que non seulement la mondialisation ne se soucie ni de la question de sens, ni des valeurs culturelles et religieuses, mais elle tend aussi à rendre inopérantes toutes les cultures, toutes les religions et toutes les idéologies ; rien n'est épargné en faisant des pratiques sans effet tant sur la marche du temps que sur le mode de vie de l'homme. C'est sur ce point précis que la réalité est cruelle et que se profilent de lourdes menaces, mais aussi la possibilité de se remettre en cause.

Sur le plan politique, le problème de la mondialisation, est le fait que le corps social est essentiellement perçu comme un engin productif, soumis aux intérêts des détenteurs de capitaux.

Ce risque de dépolitisation est sans précédent : il remet tout bonnement en cause la possibilité de faire l'histoire, d'être un peuple responsable au sens noble du terme, c'est-à-dire capable de décider, de résister au nom de la liberté, d'avoir des raisons ou d'avoir raison, de donner force et réalité à un projet de société choisi après débat.

(Suivra)

MUSÉE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE DE TIMGAD

Une réouverture tant attendue

Après 25 ans, le musée du site archéologique de Timgad dans la wilaya de Batna est, enfin, rouvert ce dimanche 10 juin.



La cérémonie d'ouverture du musée, fermé depuis 1993, sera présidé par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi. Lors de sa visite de travail dans la wilaya de Batna, entamée dans la soirée de samedi dernier, le ministre a assuré que le musée de Timgad, resté trop longtemps fermé, est réhabilité pour satisfaire aux normes requises lui permettant de recevoir les visiteurs, rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Ce musée renferme les plus belles mosaïques connues à travers l'histoire dont le nombre dépasse les 80, en plus de nombreuses pièces archéologiques précieuses qui ont besoin aujourd'hui d'un travail de présentation et de marketing. A ce sujet, le ministre a précisé que « nous ne nous contenterons pas d'ouvrir les portes du musée au public et nous travaillons actuellement à rechercher les meilleures formules pour promouvoir pareils sites, éventuellement par le recours à des entreprises spécialisées pour faire la promotion de l'image culturelle, historique et attractive de l'Algérie qui est une question vitale ». Il a également estimé que le Centre national de recherche en archéologie a accompli un grand travail pour réaménager cette structure et en faire un site d'attrait culturel, touristique et économique. Le travail inclut également d'autres aspects, dont la formation. A ce propos, le ministre de la Culture a annoncé le lancement, « dans un mois » d'une opération, « première du genre dans le monde arabe » pour la formation de restaurateurs de mosaïques de sorte à donner au pays le plus grand nombre de spécialistes dans cette discipline. Aussi, le musée archéologique de Tazoult (ex-Lambèse), dans la même wilaya, doit être également réhabilité et relié à un centre d'orientation permettant aux visiteurs de Tazoult de prendre connaissance de la carte des sites archéologiques dont regorge la ville.

A ce sujet, le ministre a fait état d'efforts pour procéder, avec le concours d'entreprises internationales, à l'exploration satellitaire des sites archéologiques, « nous avons entrepris des contacts préliminaires avec des organismes possédant cette technologie avancée », tout en affirmant que le travail et les recherches sur le site archéologique de Tazoult se poursuivent. Il a également estimé que l'acte de vandalisme partiel subi sur le site de la mosaïque de la tigresse « n'affecte pas les fouilles qui peuvent permettre de faire d'autres découvertes ». D'autant que « Tazoult et Timgad représentent deux sites archéologiques exceptionnels de par la richesse de leurs contenus archéologiques ». Quant à la gestion économique des sites archéologiques, elle sera assurée sous la direction de professionnels, selon un projet en cours de préparation au niveau du département ministériel. Représentative de 2000 ans d'histoire de l'Afrique du nord, Timgad ou Thamugadi est une cité romaine des plus importantes dans la rive sud de la Méditerranée. **R. C**

NUITS DU CINÉMA EN PLEIN AIR

Films d'animation et nouveautés

CINÉPHILES ASSIDUS, amateurs du septième art ou spectateurs en quête de divertissement original ont rendez-vous, depuis le début du mois de ramadhan, avec le programme Les nuits du cinéma qui propose les dernières productions du cinéma mondial.

Organisées au Théâtre de verdure Lâadi-Flici par l'établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger et le distributeur cinématographiques MD Ciné, les projections en plein air des Nuits du cinéma reviennent pour la troisième année consécutive avec un programme de deux projections quasi quotidiennement. Chaque jour les organisateurs proposent un film d'animation en première partie de soirée à l'image de Pierre lapin de l'Américain Will Gluck, Sherlock Gnomes du Britannique John Stevenson, ou encore Ferdinand du Brésilien Carlos Saldanah.

Des blockbusters comme Rampage du Canadien Brad Peyton, Taxi 5 du Français Franck Gastambide, Solo : A Star Wars Story de l'Américain Ron Howard ou encore le dernier né de la saga Avengers sont également au programme. Cette troisième édition a également connu la programmation de quelques films algériens dont En attendant les hirondelles de Karim Moussaoui, Certifié halal du regretté Mahmoud Zemmouri et Jusqu'à la fin des temps de Yasmine Chouikh.



Dans la nuit de ce samedi à dimanche, les cinéphiles algérois avaient rendez-vous avec l'avant-première algérienne du film Deadpool 2, un film de super héros réalisé par l'Américain David Leitch, sorti le 18 mai dernier. Lors de cette même soirée, le public relativement nombreux a également eu la possibilité d'assister à la première projection du film d'horreur américain Action ou vérité du réalisateur Jeff Wadlow. Initiées en 2016, Les nuits du cinéma sont devenues au bout de trois ans un rendez-vous de cinéphiles pendant le mois de ramadhan, l'événement, qui n'est qu'une continuité du travail du distributeur tout au long de l'année, a réussi à fidéliser un public relativement nombreux composé de familles et de beaucoup de jeunes.

Pour ce mois de ramadhan, Les nuits du cinéma se poursuivent jusqu'au jeudi 14 juin avec deux projections au programme de chaque soirée au Théâtre de verdure Lâadi-Flici.

APS

SORTIR

SOIREE
Spectacles et concerts chez Gaada Nouba. 21h30. Hilton hôtel, Alger. Accès : 2000 DA. Deux consommations au choix.
Aujourd'hui, mardi 12 juin : Hasna El Becharia en concert de musique gnawie.
Le mercredi 13 juin : Ouled El Haja Maghnia en concert de musique traditionnelle.
Le vendredi 15 juin : le duo Meziane-Chibane en concert de musique actuelle.
Le samedi 16 juin : Gaada Diwane Bechar en concert de musique traditionnelle.
Le dimanche 17 juin : Le groupe El Dey en concert de musique actuelle.

PHOTO
L'artiste Julio Lozano Pizzano expose Post-photographie jusqu' au mercredi 13 juin. Institut Cervantes d'Alger. Œuvres réalisées sur la base de photographie travaillée sur du métal sur laquelle sont appliqués de la peinture, des objets, des crayons, des oxydes… Ce qui donne vie à des images qu'on croyait inexistantes.

MUSEE
Exposition au Musée national de l'antiquité jusqu'au mercredi 13 juin. 22h. Telemly-Alger. A la découverte du plus ancien musée d'Afrique.

POP
Soirée musicale avec le groupe Hors-Ligne. Le
mercredi 13 juin. 22h. Musée national des antiquités et des arts islamiques, Alger. Accès : 1200 DA.

FLAMENCO
Soirée latino-flamenco avec le groupe El Zyar. Le jeudi 14 juin. 22h. Musée national des antiquités et des arts islamiques, Alger. Accès : 1200 DA.

MUSIQUE
Fête de la musique avec Orange Blossom. Le jeudi 21 juin. 20h30. Place de la Grande Poste-Alger. Hend Hamed au chant, Carlos Robles à la batterie, Fatoma Dembele aux percussions, PJ Chabot au violon, Antoine Passet à la guitare. Groupe français dont le style se situe entre la musique électronique pure et la world music d'influence arabe et occidentale.

IMAGE
Constanze Flamme d'Allemagne et Sonia Merabet d'Algérie exposent Cartographies jusqu'au mardi 26 juin. Espace Sylabs, Alger. Deux regards autour de la ville. Une cartographie d'Alger entre eau et forêts, l'architecture et les visages comme textures, les rues comme veines d'une narration, le cadrage comme une membrane entre réalité et fiction.

SUD
Exposition d'artisanat des Touaregs et du M'zab. Du mardi 26 juin au mercredi 11 juillet. Vernissage à 11h. Institut Cervantes d'Alger.

CORSE
Polyphonies corses avec le trio Soledonna : Patrizia Gattaceca, Patrizia et Lidia Poli. Le jeudi 28 juin. 20h30. Basilique Notre Dame d'Afrique, Alger. Capella, elles chantent la Corse et en célèbre l'âme éternelle tout en explorant le métissage des cultures de la Méditerranée.

ARTISANAT
Exposition 10 ans de Prix nationaux de l'artisanat d'Espagne. Visible jusqu'au samedi 30 juin. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger. Œuvres de dix concours (1996-2015) : vannerie, fabrication de cornemuse, bijouterie céramique…

PATRIMOINE
Exposition collective Patrimoine pictural. Musée d'art moderne et contemporain d'Alger-Mama jusqu'au mercredi 15 août. Collection d'œuvres de dix-huit plasticiens algériens.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
DAIRA DE TIMIMOUN
COMMUNE DE TIMIMOUN

Avis de l'annulation d'Appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2017

(NIS :099801099005039N°:ART 01090001002TEL N°: 049904206FAXN° :04990250255)

Conformement aux dispositions de l'article 73-82-83 du decret presidentiel n 15-247 du 16/09/ 2015 portant reglementation des marches public .

le president de APC de timimoun informe l'ensemble des soumissionnaires a l'ppel d'offre national ouvert avec exigence des capacites minimales n 01/2017 publie aux quotidien national النهار et **Jeune indépendant** le 31/05/2017 attribue l'annulation d'Appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2017 pour les raisons suivantes :

1- Non-conformité du certifcat de de qualification et classification professionnelle dans le cahier de charges avec l'annonce dans les Journaux nationaux
2- Différence entre les articles 2 et 4 dans le cahier de charges pour le certifcat de de qualification et classification professionnelle

Le Jeune Indépendant **du 12/06/2018 / ANEP N° 817 442**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF :408015000047019

***Projet** : Revetement en enrobé de la liaison EL Ménéa /Ouargla sur 15Km.*

AVIS D'ATRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions du décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de services publics , la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Ghardaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres n° 05 /2018 relatif au projet de la « ***Revetement en enrobé de la liaison EL Ménéa /Ouargla sur 15Km.*** » publié dans les journaux (Le Jeune Indépendant le 08/04/2018, EL Khabar le 08/04/2018), qu' à l'issue de l'analyse des offres conformément aux critères prévues dans le cahier des charges , il a été abouti aux résultats suivants:

Le soumissionnaire Retenu	Montant de l'offre en TTC (DA)	Délai	Note de l'offre technique	Observation
EURL HYCCAM NIF : 000847086303535	134.824.620,00	03 mois	87/100	Moins Disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire par porteur un recours auprés de la Commission des Marchés Publics de la Wilaya de Ghadaia, sise au chef lieu de la Willaya, dans un délai de **dix (10) jours à compter** du premier jour de la parution du présent avis dans les journaux ou Le BOMOP.

A la même occasion tout soumissionnaire non retenu peut s'approcher des services de la DTP de Ghardaia pour s'informer de la notation dans un délai de Trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse.

Le Jeune Indépendant **du 12/06/2018 / ANEP N° 817 539**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion Et de Gestion Immobilière de Bir Mourad Rais

وزارة السكن و العمران و المدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري
لبير مراد رايس

N° :08/BA/BMo/BG-148

Le : 05 JUIN 2018

OPGI DE BIR MOURAD RAIS

24, Rue des Trois frères BOUADDOU BIR MOURAD RAIS ALGER
N.I.F N°: 0980 160 99854605-01

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

- Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bir Mourad Rais informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/AAONOECM/DMO/DG/2018 paru dans les quotidiens nationaux «ENNAHAR » et «Le jeune indépendant» en date du 19/04/2018 et 22/04/2018 respectivement, relatif à la réalisation des Travaux du reste à réaliser des 90 logements promotionnels type collectif au lieu dit «LES ABATTOIRES» Commune de STAOUELI Wilaya d'ALGER lot N° 01 : 18/90 logements promotionnels; que les résultats de cet avis sont détaillés comme suit :

N° de pli	soumissionnaires	Montant de l'offre DA TTC	Montant de l'offre corrigé DA TTC	Délai mois	Note Tech / 50 points	OBS
04	ETB BENSALEM MUSTAPHA **N.I.F N°:** 198019430088222	80 902 172,14	**80 862 782,05**	08	33	Entreprise pré qualifiée techniquement et offre financière unique

Les soumissionnaires qui contestent ces résultats peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'office dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis et ce, conformément aux articles 52 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires qui désirent connaitre le détail de l'évaluation de leurs offres techniques et financières doivent se rapprocher de nos services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 12/06/2018 / ANEP N° 817 730**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : MEDEA
DAIRA : CHAHBOUNIA
COMMUNE : BOUGHZOUL
N° FISCALE : 098426515029222

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/2018

Le président de l'assemblée populaire communale de boughzoul lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet suivant :

Suivit et Revêtement en BB du quartier 317 logements a boughzoul .lot réalisation

Les entreprises qualifiés et intéressés par le présent avis sont appelées à retirer le cahier des charges auprès de bureau des marchés de l'APC de Boughzoul contre paiement d'une somme de 4000.00 DA a monsieur le receveur du trésor de boughzoul.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou par son représentant juridique muni d'une pièce justificative (procuration, dérogation)

Les entreprises qui veulent participes a l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales doivent avoir :
- certificat de qualification et de classification professionnelles 04 et plus, activité travaux public en cours de validité
- Présentation d'une attestation de bonne exécution de 40.000.000.00 et plus
- Chiffre d'affaire les 03 derniers années(2014.2015 et 2016) de ; 40.000.000.00 et plus

Les offres devront parvenir accompagnées réglementaires ci dessous :

1- Le dossier de candidature contient :
- une déclaration de candidature dûment renseignée signée et daté
- une déclaration de probité dûment renseignée signée et parafe et daté
- Extrait du casier judiciaire
- copie du jugement en cas de règlement judiciaire .
- le statut pour les sociétés
- les document relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes a engager l'entreprise
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous - traitants

a/ Capacités professionnelles: certificat de qualification et de classification professionnelles 04 et plus, activité travaux public en cours de validité.

b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois 03 dernières annees, 2014 et 2015 et 2016 indique le chiffre d'affaire (visés par les services des impôts)

c/ Capacités technique :

C1 moyens humains : justifié par attestation d'affiliation au sécurité sociale (CNAS) min 03 mois avec diplômes pour les cadres.

C2 moyens matériels : Liste des moyens matériels a mettre dans le projet avec justifications (carte grises et certificat d'Assurance pour matériel roulon, au non de soumissionnaire ou acte de louer l'autre matériel avec un PV de l'huissier de justice année 2017ou 2018

C3 références professionnelles : Attestations de bonne exécution des travaux délivrés par le maître d'ouvrage avec montant et l'année de réalisation et l'intitulé de projet. Pour les trois dernières années,2014 et2015 et 2016.

En cas ou les entreprises sont groupées dans un cadre de SNC ou SARL ou EURL, et en plus des pièces - sus - citées l'existences d'un acte déterminant le taux de chaque entreprise ainsi que la présentation d'attestation de qualification et de classification concernant chaque membre du groupe sont nécessaire.

2- L'offre technique qui contient :
-Reçu de paiement
-La déclaration à souscrire dûment renseignée signée et daté
-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif.
-Le C C A G signée et parafe et daté portant a la dernière page la mention manuscrite lu et accepté
-Le C P S signée et parafe et daté portant a la dernière page la mention manuscrite lu et accepté
-Le C P T C signée et parafe et daté portant a la dernière page la mention manuscrite lu et accepté
-Planning et les délais de réalisation des travaux signée et parafe et cacheté conforme au daille d'exécution.

3- L'offre financière qui contient :
-lettre de soumission dûment renseignée signée et daté ;
-Le bordereau des prix unitaires dûment signés et daté par le soumissionnaire ;
-Le détail estimatif et quantitatif dûment signé et daté par le soumissionnaire ;

La date limite de dépôt des offres est fixée a 21 jours à (11:00) Onze heures du matin à compter du premier jour de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP reporté éventuellement au premier (1 er) jour ouvrable.

Au cas ou cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'aux jours ouvrable suivant.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insères dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention *dossier de candidature*, *offre technique* ou *offre financière*, selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme. Comportant la mention * à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°03/2018 l'objet de l'appel d'offres.

Elle sera adressée : A MONSIEUR LE P/APC DE BOUGHZOUL.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de cent onze jours (111) à compter de la date du premier jour d'appel d'offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis le dernier jour à11:00 correspondant à date limite de dépôt des offres, au siège de **l'assemblée populaire communale de BOUGHZOUL.**

Le Jeune Indépendant **du 12/06/2018 / ANEP N° 817 756**

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:06	12:29	16:21	19:53	21:37	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:14	12:34	16:24	19:56	21:39

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:26	12:48	16:40	20:12	21:55

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:43	12:39	16:19	19:50	21:22

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:36	12:55	16:45	20:17	21:59

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:42	13:00	16:50	20:21	22:02

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:47	13:03	16:52	20:23	22:04

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6108 – MARDI 27 RAMADHAN 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	16°
Oran	26°	16°
Constantine	28°	12°
Ouargla	39°	24°

QUADRAGÉNAIRES ET QUINQUAGÉNAIRES ENVAHISSENT LES SITES DE RENCONTRE

150 000 Algériennes à la recherche du mariage via le Net

Pour les femmes âgées de plus de 40 ans, la solution est enfin trouvée : il s'agit du mariage par Internet via les sites de rencontre. La conquête bat son plein.



Malgré un âge avancé, des milliers de femmes algériennes célibataires, quadragénaires, quinquagénaires et sexagénaires, gardent l'espoir de se marier. Elles sont plus de 150 000 célibataires âgées de 40 à 70 ans qui submergent les sites de rencontres sur les réseaux sociaux en vue d'un mariage.

Exhibant leurs photos avec leurs âges, accompagnées par quelques expressions sentimentales, ces femmes espèrent trouver enfin chaussure à leur pied. L'explosion de l'Internet et la prolifération des sites de rencontre ont été une aubaine pour nombre de ces femmes à l'âge avancé, pour enfin se marier.

Beaucoup d'entre-elles ont réussi leur quête et vu leur rêve exaucé, puisque de nombreux mariages ont eu lieu grâce aux sites de rencontre. En revanche, d'autres femmes sont en attente dans l'espoir de trouver l'homme idéal, malgré leur âge. C'est le cas des sexagénaires dont le nombre ne cesse d'augmenter sur les sites de rencontre; ces dernières n'ont pas baissé les bras, et elles continuent de croire au miracle.

De Saida, Bejaïa, Alger en passant par Béchar, Oran, Constantine et en arrivant à Ouargla, Batna, Tizi-Ouzou ou encore Annaba, Mostaganem, Sétif et bien d'autres villes du pays, des milliers de femmes mûres sont à la recherche d'hommes pour une union : «Mon but est précis : rencontrer un homme charmant, sensible et digne de confiance pour mariage», conditionne Houria, 64 ans, d'Alger. Tout en mettant ses photos sur son compte, cette femme espère attirer un candidat sérieux. A 66 ans, Fatiha, d'Oran, espère de trouver un homme qui correspond tout d'abord à son âge, puis à son caractère. «Les personnes de ma tranche d'âge et plus seront mes priorités pour un mariage. Les plus jeunes que moi, je ne lirai même pas leurs messages; alors ne vous fatiguez pas», lit-on en bas de son profil. Comme beaucoup, les femmes sexagénaires algériennes en quête de mariage ont envahi les sites de rencontre.

Divorcées avec enfants pour la plupart, elles comptent refaire leur vie. Certaines ont choisi les sites de mariage car ce sont les chemins les plus courts et les plus sûrs aussi.

D'autres, en revanche, ont opté pour les sites de mariage afin d'échapper aux pressions de la société civile. Prenons le cas d'Achwak : cette femme de 47 ans d'Hydra, Alger, a posté ses photos pour tenter de séduire des candidats. Sur son profil, cette quadragénaire a exprimé son objectif : «Algérienne simple, modeste, grande de taille à la recherche d'un homme vrai qui a des valeurs intrinsèques, et qui ressemblent à ceux de mes grands-parents. Aussi je souhaiterais que cet homme soit souvent à l'écoute de ses proches, l'idéal est qu'il soit bricoleur, mais il ne faut pas trop demander non plus».

A 47 ans, Achwak croit toujours au mariage comme des dizaines de milliers de femmes qui vivent la même situation.

Enfin, depuis le début de l'année 2018, on assiste à un boom sans précédent des femmes qui s'inscrivent sur les sites de rencontre. S'agit-il d'une nouvelle tendance, particulièrement pour les femmes mûres ?

Sofiane Abi

LAIT INFANTILE IMPORTÉ CONTAMINÉ

Début de l'opération d'incinération

LA SOCIÉTÉ des ciments d'Ain el Kebira (Scaek, filiale du Groupe public Gica) a entamé hier l'incinération du lait infantile importé suite à l'alerte à la contamination par la bactérie salmonelle de produits fabriqués par la société française Lactalis en décembre dernier, a indiqué le Groupe industriel public des ciments d'Algérie (Gica) dans un communiqué.

Cette opération d'incinération, étalée sur trois jours et portant sur 714 tonnes de ce lait infantile importé, a été lancée en collaboration avec la Direction de l'environnement de la wilaya de Sétif, et ce, à la demande de la société d'importation de lait infantile Celia Algérie.

Pour rappel, le ministère du Commerce avait annoncé, en décembre dernier, avoir pris des mesures suite aux alertes faisant état de la contamination par la bactérie salmonelle de lait infantile fabriqué par le Groupe français Lactalis commercialisé en Algérie par Celia Algérie.

Cette entreprise importatrice avait alors rappelé une série de ses produits d'alimentation infantile commercialisés en Algérie suite à cette alerte en France.

Quant à cette opération d'incinération, le groupe Gica relève que sa filiale Scaek «assume pleinement son rôle d'entreprise citoyenne, en s'inscrivant en droite ligne avec les orientations du ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables relatives au traitement des déchets et à la protection de l'environnement».

C'est ainsi qu'elle a également mené, dans le cadre de la protection de l'environnement, des opérations de reboisement, d'installation de filtre à manche de dernière génération pour réduire l'émission de poussière et d'incinération d'autres déchets.

M. D.

SELON L'ASSOCIATION SIRIUS D'ASTRONOMIE

L'Aïd devrait être célébré le vendredi

L'AÏD «El Fitr» devrait être célébré «en toute logique» le vendredi, a indiqué hier l'Association Sirius d'Astronomie dans un communiqué, expliquant que la visibilité du croissant lunaire jeudi soir au coucher du soleil «ne devrait poser aucun problème particulier».

«Le croissant lunaire étant relativement facile à voir, il sera certainement vu et le ramadhan ne devrait compter que 29 jours. L'Aïd devrait être célébré en toute logique le vendredi 15 juin», a ajouté la même source, qui précise que seul le Comité des croissants lunaires du ministère des Affaires religieuses est habilité à se prononcer sur la date effective de l'Aïd.

«Le jeudi correspondant au 29e jour du ramadhan, le croissant lunaire sera relativement épais et sa visibilité le soir au coucher du soleil ne devrait poser aucun problème particulier.

Ainsi, il se couchera à Alger quelque 46 mn après le coucher du soleil. Nous nous attendons donc à une observation multiple à travers toute l'Algérie ainsi que sur le continent africain et du monde arabe», explique Sirius.

Rappelant que la polémique concernant le jour de l'Aïd surgit en général lorsque le croissant est prétendu être vu alors que les critères d'observabilité indiquent une impossibilité, Sirius note que cette année «est le cas idéal d'une rare occurrence où le croissant peut être vu à l'œil nu». Pour Sirius, «même les pays qui ont commencé avant nous le ramadhan, telle la Turquie, célébreront l'Aïd avec le reste du monde musulman vu qu'ils ne pourront que compléter le mois de ramadhan à 30 jours et que de plus, la nouvelle lune naîtra le mercredi 13 juin après le coucher du soleil».

H. B.

POUR LA CINQUIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

«Condor « lance le pack El 3arsane et partage la joie des mariés

A LA VEILLE de la saison estivale, période par excellence des mariages, le leader du marché algérien des produits électroniques, électroménagers et multimédia relance son Pack El 3arsane (marié), un pack moderne, répondant aux exigences des ménages. A cet effet, le Groupe Condor propose une fois de plus son Pack sur mesure, et ce, pour la cinquième année consécutive. Il s'agit d'un Pack composé d'une machine à laver 6 kg front, un réfrigérateur NoFrost, d'une capacité de 480 litres, un téléviseur LED 32'' avec un démodulateur intégré et un climatiseur GCM 12000 BTU, le tout à 149.999 DA seulement. En Prime, une cuisinière 55 cm à quatre feux est offerte à l'achat de ce pack.

Le pack El 3arsane est disponible dans tous les showrooms Condor ainsi que les grandes surfaces jusqu'au 5 juillet 2018. En partageant la joie des concitoyens, le Groupe Condor affirme une fois de plus son engagement à répondre convenablement à leurs exigences, et réitère au passage l'un de ses plus importants engagements, en l'occurrence, la citoyenneté.